VOL. XLVII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 3 AVRIL 1918 — No. 21

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. SAUVIN
[ÉDIT]EUR

Toutes comm[...] concernant le journal ou l'imp[...] [de]vront être adressées :

Le Manit[oba]
42 AVENUE PROVE[NCH]ER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

LA REVANCHE DES BERCEAUX

Evidemment cette expression les choque. Ils en grincent des dents. C'est un cauchemar dont ils ont peine à se débarrasser.

C'est un point noir qu'ils voient à l'horizon. Ils le voient se développer et grossir sans cesse.

Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'ils ne peuvent le contrôler ni par l'insulte, ni par des lois.

Aujourd'hui ils ont le nombre et l'argent, par conséquent la force; la force brutale, il est vrai, qui leur permet de piétiner à leur gré sur tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'âme et le coeur humain, mais, enfin, du moment qu'ils ont mis de côté toute idée de justice et de vraie confraternité humaine, ils peuvent tout mener à leur guise donner et retirer leur parole, signer un contrat et le déchirer; frapper le plus faible, puis le frapper de nouveau en l'insultant, s'il ose protester.

Mais, voilà que tout à coup, quelqu'un leur a mis devant les yeux le tableau de la croissance merveilleuse du peuple Canadien-français depuis le jour, où abandonné par tous, excepté par ses chefs spirituels, au nombre de 60,000 seulement, il décidait au pied de la Croix de fonder une nation sur le continent américain.

Et ce qu'il y a de pis dans tout cela, c'est que celui qui a eu l'audace d'attirer leur attention sur ce point, est un Jésuite!

Il n'en fallait pas plus pour déchaîner contre nous un nouvel orage d'insulte, de basses grossièretés et de fausses représentations.

La *Revanche* est un droit que possède pourtant tout homme qui a été battu.

C'est un noble désir qui doit animer tout homme de coeur qui a senti la défaite. Il n'y a que le chien battu qui ne saurait avoir ce sentiment.

Le joueur battu a droit à sa revanche. Le pugiliste vainqueur, s'il a le moindre sentiment d'honneur, s'empressera de donner la revanche à l'adversaire terrassé.

Il y a à peine quelques jours, l'armée du Kaiser commencait la terrible offensive prédite depuis plusieurs mois. L'armée anglaise se voyait forcer de reculer devant l'avalanche de projectiles et d'obus dont on la couvrait. Elle s'est ressaisie et sous la conduite du généralissime Foch, elle s'apprête à prendre sa revanche.

La France vaincue en 1870, dépossédée des riches provinces de l'Alsace et de la Lorraine, n'a cessé depuis quarante ans de préparer l'opinion publique pour la revanche, qu'elle veut reprendre aujourd'hui, on sait avec quelle héroisme et quelle détermination.

Quand l'idée de la revanche se rattache à une chose sainte, cette revanche devient elle-même sainte et sacrée.

Y a-t-il au monde, quelque chose de plus saint et de plus sacré que l'âme de l'enfant?

Y a-t-il quelque chose de plus noble et de plus généreux que le désir de l'homme de léguer à ses enfants le bel heritage du doux et suave langage dans lequel sa mère lui a appris à balbutier le nom de Dieu, et le sien?

Et bien, c'est là, et là seulement que se confine aujourd'hui l'idée de la revanche canadienne-française.

Des politiciens sans vergogne, des bandits de la vie publique, afin de réussir plus facilement à prendre le pouvoir et exploiter à leur profit les ressources du pays, n'ont pas hésité pour arriver à leur but, de déchaîner la plus violente tempête du fanatisme que se soit vue au Canada avant 1890.

L'on y est allé tantôt brutalement, tantôt sournoisement.

L'on a tour-à-tour, selon que l'occasion le demandait, fait flamboyer le feu rageur des passions religieuses, et chauffer doucement le brasier que l'on couvrait prudemment de cendres chaudes.

L'on a attisé ce brasier avec les statuts qui contenaient les clauses de la paix et de la bonne-entente.

L'on a renié le Ciel, et l'âme de l'enfant a été sacrifiée aux préjuges d'une population en délire, trompée par une bande de meneurs sans principes et sans foi.

L'on avait compté sans Dieu et sans son Eglise éternelle.

L'on avait oublié aussi que le sang français ne meurt pas.

Les événements qui se sont succédés les uns aux autres avec un éclat sinistre depuis 1914, la guerre formidable qui a englobé le monde avec une rapidité extraordinaire, les crimes et la boucherie effrovable dont le monde a été témoin depuis cette date fatidique auraient du, il nous semble, tourner le coeur de l'homme vers la reconnaissance de Dieu, et les grandes leçons qui en découlaient auraient du faire comprendre aux peuples, vivant en dedans des mêmes limites, que le respect mutuel était, au moment d'une crise semblable d'une nécessité absolue.

Le contraire est arrive.

En face de l'ennemi l'on a tout fait pour surchauffer la colère et attiser la haine.

Au milieu d'un cataclysme qui risque de faire sombrer le monde, l'on continue la provocation impie à la Toute Puissance de Dieu.

Au spectacle de toutes ces vies fauchées avec la rapidité de l'éclair par le boulet de canon et la grenade, l'on a encore l'audace, nous dirons l'ignoble folie et la noire scélératesse, de refuser à l'âme de l'enfant le seul et unique bien qui lui sera utile à l'heure de la mort: la connaissance absolue d'un Dieu éternel.

Nous protestons!

Ce n'est pas dans un sentiment pharisaïque de supériorité que nous prenons cette attitude.

Nous connaissons nos propres misères mieux que personne. Mais convaincus que nous sommes du bien fondé de notre croyance, et même temps que de l'obligation indéniable de nos devoirs, nous, Canadiens-français, nous lutterons jusqu'au bout, nous lutterons jusqu'au jour où la loi obligera l'instituteur à mettre audessus de son pupitre, en face de nos enfants, la croix du Christ, devant laquelle il devra le matin faire sa prière; prière qu'il devra répéter tous les jours jusqu'au soir de sa vie, quand il aura à paraître devant son Créateur.

Nous reprendrons par le nombre, ce que la force brutale nous refuse aujourd'hui.

Voilà tout.

La revanche des berceaux ne veut pas dire autre chose.

Pourtant, à lire la plupart des grands journaux anglais du pays, cette revanche porte en elle un élément sinistre qui doit faire trembler tout ce qui n'est pas français et catholique.

Au lieu de donner au mot "Revenge" le sens de "Revanche noble" on prend plaisir à lui donner le sens de "vengeance haineuse".

On la présente aux lecteurs comme la noire vengeance du barbare, comme la terrible "vendetta" du sombre Corse.

Pourquoi?

Ne craignez rien, braves citoyens.

Si jamais le peuple canadien-français devient assez nombreux et assez fort pour imposer l'enseignement de sa langue et de sa religion dans l'école, il sera assez noble pour vous donner une leçon de générosité.

Il vous donnera les droits que vous lui refusez aujourd'hui.

Il vous traitera en frères et vous aidera à montrer à vos propres enfants que l'école sans Dieu est une abomination, et que l'homme qui n'a aucun respect pour son berçeau est un crétin.

Ce sera notre *Revanche*.

LES TROUBLES DE QUEBEC

Nous ne saurions rester muets aux nouvelles des troubles de Québec.

Ils sont regrettables.

Ceux qui en sont la cause devront porter dans l'histoire une responsabilité sérieuse.

Les grandes causes ne se sauvent pas par des échauffourées, des incendies et des violences.

Chaque parole inconsidérée ou injurieuse; chaque acte illégal, chacune de ces démonstrations honteuses est un glaive dont on transperce les minorités françaises et catholiques dans les provinces anglaises du Canada.

Que voulez-vous que nous, qui sommes ici aux avant postes sur la frontière, répondions à nos accusateurs trop heureux de nous jeter à la face ces actes de vandalisme que rien n'excusera?

Nos droits sont assez forts et assez sacrés pour que nous les défendions comme des hommes sensés, par des moyens légaux sans nous servir de moyens criminels.

Aux agitateurs et à la foule responsables de ces actes, nous devons crier, en frères : Arrêtez!

En voulant nous sauver, vous nous causez un tort incalculable.

Si vous croyez nous rendre service, écoutez notre prière, nous y avons droit.

Vous faites fausse route, vous jouez le jeu de nos adversaires, vous nous enlevez les sympathies des anglais bien pensants qui nous veulent du bien, vous nous isolez de plus en plus et vous retardez pour longtemps le règlement équitable de nos difficultés.

Nous comprenons que cette exaltation provient de longues années d'injustices, de provocations et d'insultes; nous répèterons ici que les lois scolaires de l'Ouest et de l'Ontario sont la cause première et immédiate de ces démonstrations illégales et funestes.

Les premiers coupables devraient comprendre qu'il est de leur devoir de faire disparaître les causes de mécontentements, et de faire cesser les insultes qui depuis quelques temps n'ont fait qu'augmenter.

Mais ceux des nôtres qui par leurs paroles et leurs écrits ont fait monter au paroysme de la fureur la haine de nos compatriotes contre tout ce qui est anglais et pro-anglais, devraient prouver eux-aussi, que les principes pour lesquels ils prétendent lutter, leurs sont chers et qu'ils y croient sincèrement.

Notre religion condamne ces actes de vandalisme.

Notre honneur de Canadiens-français les répudie.

Si nous les approuvions nous ne serions pas dignes de nos principes.

Si nous les encourageons nous sommes indignes de notre nom et de la foi dont nous nous réclamons.

Le calme et la pondération n'excluent pas l'énergie.

Nous ne gagnerons pas nos droits par de telles violences.

Si seulement les chefs du pays et ceux qui dirigent la mentalité populaire voulaient se rendre compte que l'on peut fidèlement défendre son Roi, tout en parlant une autre langue et en pratiquant une autre religion, le calme se ferait bientôt.

Ils sont aujourd'hui en face d'un devoir sérieux et d'une situation d'une gravité exceptionnelle.

Auront-ils la largeur de vues et le patriotisme de le reconnaitre?

Nous ne pouvons répondre pour eux, mais nous croyons faire notre devoir en blâmant les excès commis par un certain nombre de nos compatriotes et en condamnant fortement les injustices des autres qui ont été la cause première de tous ces désordres.

Ajoutons cependant que les dernières dépêches semblent nous dire que ceux qui sont en arrière de ce mouvement criminel sont des étrangers à notre sang.

Il serait temps que les autorités prennent les moyens de nous renseigner.

La loyauté des Canadiens-français, dans l'ensemble, à la couronne Britannique et à la cause des alliés ne saurait être mise en doute.

Si des agents de ténèbres, étrangers à notre nationalité, sont la cause de ces désordres, nous voulons le savoir.

Car enfin, tous, nous devenons fatiguer de porter continuellement le poids, non seulement de nos propres péchés, mais aussi de ceux des autres.

Les dépêches semblent nous dire aussi que dans la mise en force de l'Acte Militaire, il y a des provocations inutiles causés par ceux qui sont chargés de faire exécuter la loi.

Qu'elle est la vérité dans tout cela?

Une chose semble évidente cependant, c'est que nos compatriotes sont exaspérés des insultes et des injustices dont on les a couverts depuis quelques temps, et de la guerre sournoise que l'on mène contre eux dans les provinces anglaises.

Dans cet état, l'étincelle est suffisante pour allumer l'incendie.

Malheur à ceux qui en sont responsables et qui refusent d'entendre les justes revendications d'un peuple outragé.

FEU M. DANSEREAU

(*L'Action Catholique*)

Avec M. Arthur Dansereau; directeur de la "Presse," décédé hier dans la 74me année de son âge, disparaît de l'arène du journalisme canadien-français une des figures les plus saillantes, de celles que la profession ne saurait laisser s'effacer sans leur rendre, au moins brièvement, l'hommage fraternel qui leur revient de droit.

Au cours d'une carrière de cinquante-cinq années, féconde et bien remplie, servie par un talent brillant et une plume alerte le défunt a pu poser des actes que la critique discuta de façons diverses et que l'histoire appréciera; il n'en laisse pas moins le souvenir, grâce à ses longs états de services et à sa personalité au dessus du commun, d'un des journalistes de notre race qui ont exercé le plus d'influence sur notre vie nationale, dans le dernier demi-siècle, avec ses contemporains les Tardivel, les Royal, les Tassé, les Bernier, les Tarte, les Chicoyne, les De la Bruère, pour ne parler que des morts.

Parmi les aléas des misères humaines, au sein desquels il eut à se débattre comme chacun de nous, Dansereau fut généralement reconnu par tous, amis et adversaires, comme un patriote et un croyant, un père de famille digne de louange. Du jeune rédacteur de 19 ans, à la "Minerve", jusqu'au septuagénaire directeur de la "Presse," on se plut toujours à saluer en lui le journaliste consciencieux, l'homme de bon conseil et de commerce fort agréable.

En venant offrir à sa famille selon le sang et à sa famille professionnelle l'hommage sincère de nos condoléances, nous nous faisons un devoir de souhaiter la paix éternelle dans le Seigneur, pour cette âme d'intellectuel, qui fut l'âme d'un bon chrétien. Daigne le Dieu des miséricordes, qui voulut accorder à ce distingué confrère la faveur d'un si long temps d'épreuve sur terre, dans la pleine possession de ses belles facultés, lui avoir préparé de la sorte une prompte jouissance des félicités sans fin, auxquelles il professa constamment une foi entière.

La Stratégie mondiale et l'Unité de direction

La publication des décisions de la conférence de Versailles par le colonel Repington a provoqué des protestations et réveillé la lutte des ambitions politiques. Il ne nous appartient pas de nous mêler des querelles intérieures de nos amis. Mais nous sommes bien obligés de remarquer que c'est la misère des régimes parlementaires de laisser la lice ouverte sans trêve à la compétition des partis, toujours ardents à saisir les prétextes de donner l'assaut au pouvoir.

Les deux armées, française et allemande, sont les seules à avoir une doctrine de guerre, puisque ce sont les seules qui ont mené la grande guerre depuis plus d'un siècle. L'héroïque Angleterre n'a eu en vue que des expéditions coloniales, où elle a admirablement réussi.

Entre les deux doctrines, la française et l'allemande, les victoires de la Marne, de Nancy, de l'Yser, d'Ypres et de Verdun ont donné à la nôtre une éclatante supériorité. Si notre stratégie n'a pas été à la hauteur de notre tactique, cela tient aux causes particularistes, si remarquablement dénoncées par M. Lloyd George, et qui ont privé nos opérations de l'unité de direction nécessaire. Les Allemands n'ont pas été plus heureusement inspirés dans leurs conceptions stratégiques. Seulement, leur complète unité de commandement leur a permis d'apporter à ces conceptions, malgré leur médiocrité ordinaire une vigueur d'exécution et une concentration de forces, qui leur assuraient des débuts impressionnants, d'ailleurs vite enrayés.

Si donc la coalition veut chercher un chef, c'est à l'armée française qu'elle doit le demander. Ce point incontestablement établi, il convient de prendre garde à une distinction importante entre l'unité de commandement et l'unité de direction. La première est assurément supérieure et d'allure plus nette. L'Allemagne a pu la réaliser, en raison du prestige du Kaiser vis-à-vis des trois autres souverains facilement tombés sous sa dépendance, en raison aussi de l'autorité orgueilleuse et de la doctrine du grand état-major allemand.

Nous ne pouvons appliquer aux opérations de l'Entente la formule impérative que l'Allemagne a pu imposer. Enfin, il faut remarquer que parmi les alliés il y a le roi des Belges et le roi d'Italie. Il est impossible que leur commandement souverain se puisse subordonner aux ordres d'un général français. Nous devons donc nous contenter obligatoirement de l'unité de direction. Cette solution suffit, sans qu'il soit même nécessaire de proclamer *urbi et orbi* le nom du grand chef en qui peut se personnifier cette unité de direction.

L'unité de direction a moralement existé aux heures les plus tragiques de notre guerre. C'est même la gravité de ces heures qui a permis à une personnalité d'affirmer une autorité, que les circonstances ont imposée. Une observation constante montre qu'il en est toujours ainsi dans les situations graves. Elle s'est vérifiée vingt fois chez nous en 1914. Dans les grandes unités et les états-majors, alors que les chefs ordinaires gisent désemparés, quelqu'un d'un grade quelconque se lève, qui à la vision claire de ce qu'il faut faire l'énergie de l'imposer et le sang-froid d'où rayonne la confiance. Dans les Flandres, en octobre et novembre 1914, le général Foch a été ce chef providentiel dont la lumière, l'énergie farouche et la confiance indomptable se sont imposées à trois armées, dont l'une était commandée par l'admirable roi Albert et une autre par un maréchal britannique. Il faut lire dans *La Mêlée des Flandres* le récit impressionnant de la rencontre du maréchal French et du général Foch au poste de commandement du général d'Urbal, à Vlamertinghe, le 31 octobre. Après avoir maintenu sur l'Yser les Belges, en les accrochant au dernier lambeau de leur royaume, le général Foch a su maintenir devant Ypres les corps britanniques qui pensaient à la retraite. Et ces deux prodiges ont été accomplis par persuasion, sans éclat et sans titre officiel, par la toute-puissance de l'ascendant moral d'une maîtrise incontestable et d'une âme qui rayonnait de confiance et de volonté.

Le général Foch a renouvelé la même prouesse en Italie. Dès le 24 octobre 1917, après la débâcle de l'Isonzo, il est accouru, dans les 24 heures, sans mandat officiel, autre que celui d'annonciateur du secours. Mais avant l'arrivée de celui-ci, dont la nouvelle a déjà eu une influence baisante, le salut a été opéé par la seule présence du général Foch. Il n'avait pas d'ordres à donner. Il a exprimé des conseils. Mais il les a présentés dans une telle lumière et défendus avec une telle énergie qu'ils sont devenus pour le général Diaz et l'état-major italien des résolutions immédiatement adoptées. C'est le général Foch qui, après l'arrêt de la retraite italienne, a prescrit l'organisation des lignes défensives du Grappa. Il a même proféré cette parole prophétique: "C'est sur le mont Tomba que se jouera le sort de l'Italie."

Dans les situations désespérées, l'ascendant moral impose aux événements l'unité de direction d'un grand homme de guerre. Mais dans le train ordinaire des opérations et la prévision de leur plan, il est nécessaire qu'il y ait un accord constant, un effort commun et harmonieux, assuré par un conseil de guerre interallié, et que celui-ci soit inspiré par la haute valeur d'un chef, que les circonstances et l'éminence de ses services ont consacré pour ce magistère suprême; cette solution était nécessaire; elle est aussi suffisante.

Général CHERFILS.

Cet article fut écrit le 25 février dernier. Depuis, samedi matin 30 mars, les cables d'Europe nous ont appris que Foch était nommé généralisme de toutes les armées alliés, françaises, anglaises, américaines et belges, sur le front occidental. Pour toute personne bien au courant de la guerre, Foch était l'homme tout indiqué pour ce poste, écrasant de responsibilité : sauver la civilisation occidentale, terriblement menacée, puisqu'une avance allemande contre les anlais à Albert, égale à celle qu'ils ont faites de Saint-Quentin à Moreuil en dix jours, les amèneraient à la Manche à Abbéville, les coupant ainsi des Français et faisant probablement prisonniers toutes les armées belges, canadiennes, anglaises et portugaises!

Nous avons, la semaine dernière, publié le palmarès éblouissant des "Jésuites au champ d'honneur."—Nous devons ajouter aujourd'hui, que, comme de Castelnau et Guynemer, Foch est un élève des Jésuites.

F. D.

LA CATHEDRALE

Les offices de la semaine Sainte ont été suivis par une foule pieuse et nombreuse.

Le sermon du Jeudi Saint a été donné par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, celui de la Passion par M. l'abbé Sabourin, supérieur du séminaire, et celui de Pâques par M. l'abbé Morin de Montréal, en visite à Saint-Boniface, et actuellement vicaire à la cathédrale.

Ces sermons furent tous d'une grande éloquence et d'une grande science.

Le choeur de la cathédrale a exécuté de la belle musique, pour laquelle il faut le louer grandement.

L'ACTION CATHOLIQUE

L'article que nous avons reproduit la semaine dernière sous le titre "Le Langage du bon sens" était de l'"*Action Catholique*" de Québec. Nous tenons à corriger cet oubli.

L'AMI DU FOYER

Le Vieillard Chrétien—Le monde païen a vu passer le vieillard. Il descendait une colline, un bâton à la main; sa tête blanchie branlait au vent du soir. Le regardant cheminer ainsi, courbé vers la terre, l'antiquité s'est inclinée compatissante, respectueuse. C'était à la terre qu'il s'en retournait. Et ce salut était un adieu sans retour.

Le monde chrétien a vu passer le vieillard nouveau. Il montait d'un pas tranquille vers un sommet invisible mais proche. C'était le dernier stade de sa longue carrière. Sa tête dénudée se relevait pour chercher et déjà saluer le faîte désiré. Il y touchait. Les nuages roulaient sous ses pieds. Une lumière descendue d'en haut teignait son front. Le ciel s'ouvrit. De ce côté, plein de sourires, des voix animées l'appelaient vers elles : "Viens avec nous!" Et du côté de la terre, d'autres voix lui disaient : "Au revoir!"

Non, notre vieillard à nous n'est pas un mortel qui finit, c'est un immortel qui commence.

* * *

Notre foi, pour quoi elle est ce qu'elle est. Nos familles canadiennes, par la force de leurs traditions, ont gardé comme un trésor le dépôt de leurs croyances. Et le coeur de nos mères a été l'écrin très sûr où ce dépôt s'est conservé et transmis fidèlement jusqu'à nous.

Cette influence intime et sacrée tient elle-même à une influence plus large de laquelle ell relève. Ce que la mère est dans la famille, le prêtre l'est dans la paroisse, l'évêque dans le diocèse. Grâce au zèle et au courage de notre clergé rien n'a manqué, dans l'organisation ecclésiastique canadienne, de ce qui attache les fidèles à l'Eglise du Christ, et de ce qui fixe leur esprit dans l'unité et la stabilité du symbole...

Entre les causes qui ont contribué au maintien de la foi dans notre pays, nos maisons enseignantes d'hommes et de femmes occupent un rang d'honneur. L'éducation donnée par ces maisons, en s'inspirant de la pensée chrétienne, a formé des esprits et des coeurs chrétiens. C'est au pied de la croix suspendue à l'humble muraille que maîtres et maîtresses ont dressé leur tribune, et c'est en invoquant chaque jour la Sagesses incréée qu'ils ont livré le secret de la substance des dogmes. — Mgr Paquet.

* * *

Ecoles sans Dieu—Il y a peu de temps, un jeune Français de 18 ans fut condamné à mort; il avait tué une femme pour lui soustraire deux francs. Son défenseur M. Appert, prononça à cette occasion devant le jury, les remarquables paroles suivantes :

"Messieurs les jurés, ma tâche est facile. L'accusé a avoué son crime, il est impossible de le défendre. Je dirai cependant quelques mots. Je vois devant moi l'image du crucifié. Elle est ici, dans la salle où vous condamnez les coupables. Mais pourquoi ne parle-t-on pas du crucifié dans les écoles où vous envoyez vos enfants? Pourquoi ne le place-t-on devant les yeux du criminel que dans cette salle où il est frappé par la loi? Si l'on avait attiré l'attention de mon client sur le crucifié quand il était sur les bancs de l'école, on ne le verrait pas ici sur le banc des malfaiteurs.

"Messieurs, vous êtes coupables, et je vous accuse, vous qui vous glorifiez de votre culture, mais qui êtes des barbares, semant dans le [...]lisation. Et vous vous étonnez au peuple l'incrédulité et la démora[...] près cela que le peuple tombe dans la grossièreté, le vice et le crime! Condamnez mon client, mais moi je vous accuse, et c'est mon droit.

* * *

Fière réplique d'O'Connell. — Parlement britannique, le mot papiste fut jeté comme une injure au grand O'Connell. Loin de courber la tête, comme certains chrétiens puissanimes, l'orateur catholique se redresse :

"Misérable, s'écrie-t-il; tu crois me faire une injure en m'appelant ainsi, tu ne fais que m'honorer! Rougis donc de toi-même, rougis de n'avoir ni foi ni intelligence et tais-toi!"

L'autre se tut : c'est ce qu'il avait de mieux à faire.

* * *

Le R. P. Damase Dandurand O. M. I., de notre juniorat de la Sainte Famille, a complété samedi le 23 mars sa 99me année.

Notre vénéré doyen, depuis la prière du matin jusqu'a celle du soir, suit tous les exercices de la communauté et tous les matins, il célèbre la sainte messe et il continue d'entendre les confessions de quelques anciens pénitents qui aiment à le revoir.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

QUE FAIT-ON DES "SLACKERS" ONTARIENS?

(La Presse)

Pendant qu'on parle de 20,000 appels additionnels contre les exemptions de Québec, dont le nombre excède déjà de 64 pour 100 ceux d'Ontario, on semble dormir assez profondément sur les 27,000 fugitifs de la conscription, dont le Bureau Militaire nous a donné une idée pour Ontario. Comme on cherche constamment à rapetisser Québec, c'est bien le moins que nous tâchions d'établir que les autres ne sont pas plus grands que nous.

Le zèle ne manque pas aux journaux de Toronto pour annoncer la quantité quotidienne des retardataires militaires à Montréal. Le "Mail", du 19 courant, consacre un espace de deux pouces au titre annonçant l'évasion de 1,266 recrues dans notre district. Quelles nouvell sedes leurs?

Oui, il y a 20,000 "slackers" de plus dans Ontario que dans Québec; et la chose est facile à établir.

Le "Year Book" de 1914, page 58, nous apprend que le recensement de 1911 a constaté 762,330 célibataires dans Ontario: mais il n'en mentionne pas les âges. Tout de même, c'est un point de départ très sûr, parce qu'il y a d'autres moyens d'arriver au chiffre cherché "combien ce chiffre général de célibataires comprend-il de jeunes gens entre 20 et 34 ans?" Le tableau suivant (page 68) commence par élaguer tous ceux au-dessous de 20 ans.

1er groupe. Pop. mâle de 1 jour à 19 ans	497,154
2ème groupe. Pop. mâle de 20 à 34 ans	349,424
3ème groupe. Pop. mâle de 35 à 100 ans	452,712
Total	1,299,290

Le premier groupe se trouve à mettre de côté les célibataires non conscriptibles. Il ne nous reste donc que 265,176 à classifier. Et ils se trouvent tout à fait classifiés par le fait que le second groupe, contenant les âges de 20 à 34, c'est-à-dire, des conscrits, est de 349,712. C'est là que se trouve la jeunesse éligible.

Le "Year Book", page 58, nous apprend qu'il y a, dans Ontario, 536,960 hommes mariés, divorcés, séparés de leurs femmes, veufs ou sans condition connue. Comme il y a 802,136 hommes dans les deux derniers groupes, il s'ensuit qu'une fois les hommes mariés soustraits de ce chiffre, il reste265,176 célibitaires, ce qui ne fait que vérifier celui de 265,176 trouvé plus haut par un autre procédé. Comme on ne se marie pas aussi jeune dans Ontario que dans Québec, on peu dire que la moitié, au moins, du second groupe se compose de célibataires, ce qui veut dire 174,712 hommes.

On va nous objecter qu'Ontario a déjà envoyé de l'autre côté 150,000 ou 160,000 recrues, car il faut défalquer des premiers chiffres ronflants, 185,000, les déserteurs et inqualifiés. Ces 160,000 se composent de 35,000 recrues natives d'Ontario et de 125,000 immigrants.

Or, depuis le recensement de 1911, Ontario a reçu comme population additionnelle 80,035 immigrants durant l'année 1911, puis 100,227 en 1912, puis 122,798 en 1913, puis 123,792 en 1914, puis 14,873 dans les premiers six mois de 1915, page 90).

La page 89 du "Year Book" indique que les trois-cinquièmes de ces immigrants sont des hommes. En sorte que la population mâle reçue par Ontario dans ces quatre ans et demi est de 235,035. Comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en ont fourni les deux-tiers (page 85 du "Year Book"), il s'ensuit que les 156,690 qui en résultent couvrent amplement les 125,000 recrues parties pour la guerre.

On nous fait la seconde objection que, depuis 1911, il y a eu des mortalités dans les 174,712 célibataires que nous trouvons. Sans doute, mais, les pertes ne sont rien à côté des gains faits en retour. En effet, la classe 20-34 ans s'est enrichie, depuis 1911, de toute la classe 15-19 ans, savoir: 122,636, et des deux années de la classe 10-14, soit 47,368; ce qui fait un total de 169,999. Il est vrai qu'elle a perdu la classe 30-34 et deux années de la classe 25-29 ans; mais, ce déplacement ne compte que le surplus de 20,199 couvre amplement tous les décès et toutes les absences.

Il est, par conséquent, établi au delà de toute doute que le chiffre de 150,000 célibataires conscriptibles dans Ontario, donnés par le Bureau Militaire, entre 20 et 34 ans, est au-dessous de la réalité.

Ces chiffres officiels, par conséquent, indéniables, prouvent d'une manière bien claire qu'il y a plus de délinquants conscriptibles dans Ontario que dans Québec, par, au moins, 20,000.

Nous défions tous les journaux ontariens de donner une autre explication que la nôtre sur le sens attaché aux états du recensement.

S'est-on remué pour trouver les fugitifs, comme on se remue dans Québec?

LONGTEMPS SOUFFRANTE

Mme Courtney est guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Oskaloosa, Iowa.—"J'ai souffert longtemps des douleurs affreuses et rien ne semblait me soulager. Une amie me conseilla le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en ai pris et tout de suite j'ai été soulagée. Je recommande hautement ce remède aux femmes qui souffrent, à cause de ses bons effets sur moi, et je sais que celles qui en prendront seront soulagées." — Mme LIZZIE COURTNEY, 108 ouest, 8e avenue, Oskaloosa, Iowa.



Pourquoi les femmes traînent-elles d'une année à l'autre, toujours souffrantes, comme l'était Mme Courtney, quand des lettres comme celle-ci sont publiées? Toute femme souffrant de déplacements, d'irrégularités, d'enflammation, d'ulcères, de maux de dos, de nervosité, ou sur le retour de l'âge, devrait prendre ce célèbre remède aux racines et herbages, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ecrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., pour conseils spéciaux. Le résultat de sa longue expérience est à votre disposition.

AU CLUB "LE CANADA"

Demain, vendredi, à l'heure habituelle, 8 h. 30 du soir, reprise des parties de cartes. Les messieurs sont priés de se souvenir qu'il y aura quelque chose de très spécial pour eux. L'orchestre Rignold jouera.

Tous les jours de nouveaux membres joignent le club "Le Canada". L'avez-vous joint vous-même? C'est le moment de vous décider.

La salle à manger devient de plus en plus le rendez-vous des personnes de la province et de celles de l'Ouest et de l'Est de passage à Winnipeg. Rien de plus agréable que l'atmosphère de famille qu'on y trouve.

La causerie du quatrième dimanche d'avril sera donnée par M. A. H. de Trémaudan. Sujet : "La patrie canadienne." Il y aura en outre un programme musical approprié.

—*Communiqué.*

RURAL MUNICIPALITY OF

DE SALABERRY

School District of Levis No. 1005

Notice is hereby given that By-Law No. 1 of the School District of Levis No. 1005, which has been passed by the Trustees of the said School District, will be submitted to a vote of the ratepayers of the said School District entitled to vote thereon at the time and place hereinafter mentioned. The object of the said By-Law is to authorize the Trustees of the said School District to borrow the sum of two thousand and five hundred dollars at the rate of seven per cent per annum, payable in fifteen yearly annual instalments, for the purpose of erecting a new school house.

A vote of the electors entitlde to vote thereon, will be taken on Saturday, the 13th day of April 1918, beginnig at the hour of five o'clock in the forenoon and closing at the hour of five o'clock in the afternon of the same day at the school house of Levis, on section 18 in Township 5 Range 3, East, ni Manitoba.

The Reeve will be at the office of the Secretary-Treasurer at St. Pierre, Manitoba, on the 8th day of April 1918, at the hour of one o'clock in the afternoon to apoint persons to attend at the Polling place, and also at the final summing up of the votes by the Secretary-Treasurer.

The Secretary-Treasur of the said Municipality shall be at his office in St. iPerre, on Monday the 15th day of April 1918, at hour of one o'clock in the afternoon to sum up the numbers of votes given for and against the said By-Law.

Dated at St. Pierre, Manitoba the 8th day of March 1918.

PAUL CHENARD,
Secretary-Treasurer.
Municipality of De Salaberry.

18—20.

Shiloh's Cure
STOPS COUGHS HEALS THE LUNGS PRICE, 25 CENTS

Les PILULES ROUGES

Une nourriture naturelle, un aliment nécessaire à toutes les femmes.



Mme A. GOUGER

Les Pilules Rouges guérissent tous les maux propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes, et c'est de là que leur viennent leur force et leur vertu. Elles sont adaptées à leurs malaises, de l'enfance à la vieillesse. Elles guérissent les scrofules, les éruptions, les maladies de la peau. Elles donnent des couleurs, ramènent au teint sa fraîcheur naturelle. Elles guérissent le mal de tête, les étourdissements, les points de côtés, les palpitations du coeur, les douleurs de l'abdomen, les dérangements, les irrégularités, les douleurs dans les reins, les troubles de la vessie, les maladies nerveuses, les époques douloureuses chez les jeunes filles et enfin toutes les maladies particulières aux femmes. Elles sont le remède par excellence à prendre pour les femmes sur le retour de l'âge, car elles guérissent et préviennent tous les maux et malaises si fréquents à cette époque critique de la vie. Elles sont de plus le meilleur tonique à prendre et doivent être employées par les femmes lorsqu'elles se sentent affaiblies, même si elles ne souffrent pas, car elles stimulent l'appétit, aident la digestion, ramènent les forces et la santé; elles ne sont que pour les femmes et toutes les femmes faibles devraient les prendre.

Dans les premières années de mon mariage, étant devenue très faible, les Pilules Rouges me firent du bon sang et me donnèrent des forces que des maternités fréquentes avaient épuisées. J'étais devenue aussi très nerveuse; je ne mangeais pas, éprouvais des tiraillements d'estomac et je devais chaque jour laisser de côté la plus grande partie de ma besogne. Tout cela est disparu avec le merveilleux reconstituant dont je me servais.

Mme A. GOUGER,
42 rue Taft, Greylock, Mass.

Si je vis encore et suis en bonne santé c'est bien grâce aux Pilules Rouges dont je me sers. J'ai élevé une famille de seize enfants; j'ai travaillé beaucoup et ne me suis aucunement ménagée, aussi un jour vint où les forces me manquèrent et où j'eus à souffrir de la tête, du coeur et surtout de beaucoup de douleurs dans le côté. Je me sentais si faible qu'au moindre mouvement parfois j'avais le vertige et devais me coucher. J'étais aussi nerveuse à l'excès. Plusieurs médecins m'avaient donné des remèdes, mais je demeurais au même point. Les uns voulaient me faire opérer et finalement ne comprenant pas trop ce qu'était mon mal, ils abandonnèrent de me traiter. C'est alors que j'ai décidé d'écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et sa bonne réponse me donna de l'espoir et du courage. J'ai commencé aussitôt à prendre des Pilules Rouges, à suivre les conseils qu'il m'avait donnés, et quatre ou cinq semaines après j'étais déjà mieux et plus forte. J'étais toute surprise, au bout de quelques mois, d'être guérie.



Mme J.-B. AUDETTE

Mme J. B. AUDETTE,
62 Congress, Cohoes, N.Y.

Lorsque je me suis mariée, je n'étais pas déjà très forte. Dans l'espace de trois ans j'eus trois accidents qui m'affaiblirent encore. A chaque maladie j'étais longtemps au lit, incapable de me remettre. Enfin, la troisième me laissa impotente, avec des maux de tête, des lourdeurs et des engourdissements dans tous les membres. Il me semblait que jamais je ne reviendrais de cet épuisement et je me désespérais. Il y a quelques mois je me suis laissée persuader que les Pilules Rouges me ramèneraient, et j'en ai pris. En effet, grâce à ce remède, je me sens forte et courageuse aujourd'hui et je puis vaquer à mes occupations sans éprouver de fatigue.



Mme A. BOUCHER

Mme Adélard Boucher,
Burlington, Vt.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c, une boîte, $2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée et un numéro de contrôle. Refusez toute **substitution.** Lorsque vous demandez des Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Défiez-vous des colporteurs; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue St Denis, Montréal.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

LE WALKER

Le plus beau Théâtre du Canada
Phone Garry 2520

5 Soirées à partir du 2 avril
Matinée : Samedi

"A COUNTRY GIRL"

Comédie musicale du Docteur RALPH HORNER
Choeur de 60

Semaine du 15 avril
Matinées mercredi et samedi

"Seven Days Leave"

Drame comique militaire

La vente des sièges commencera vendredi.

Soirées: $1.50 à 25c. Matinées: $1.00 à 25c.

"PURITY FLOUR"
(Government Standard)

N'est pas une "Farine de Guerre", mais la farine du Canada en temps de guerre. Faites en usage dans toutes vos pâtes.

MORE BREAD AND BETTER BREAD

PURITY FLOUR

140

E. DUGAL — Tel. Main 7469
J. V. VOYER — Tel. Main 2126

DUGAL & VOYER

Entrepreneurs

Plomberie, Chauffage à l'eau chaude et à la vapeur. 25 années d'expérience.

538 Bloc Dubuc — St. Boniface
Tel. Main 2125

Dr. N. LAURENDEAU

Ex-Interne de l'Hôpital St-Boniface

Bureau et résidence :
163 Avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone Main 1392

HEURES DE CONSULTATIONS :
8 à 9 a.m. 1 à 5 p.m.
7 à 8½ p.m.

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface

HEURES DE BUREAU :
de 8 à 9 a.m. 1 à 3 et 8 à 9 p.m.

J. GRYMONPRE

Notaire Public, J. P.
Licencié en droit de la Faculté de Paris
Telephone Main 1884
283 AVENUE PROVENCHER
ST-BONIFACE

Agent d'immeubles. Prêts hypothécaires. Assurances.

De Notaris Spreekt Vlaamsch

ALFRED U. LEBEL

Tél. Main 3013

AVOCAT — NOTAIRE

10 Edifice Banque d'Hochelaga
Winnipeg

JEAN J. DAOUST

Entrepreneur de Plomberie, Chauffage, Couvertures, Corniches et Plafonds métalliques. — Attention particulière aux contrats pour églises, couvents, écoles etc. Boîte postale 159
259 ave. Provencher. St-Boniface, Man.
Tél. Rés. 5598. Atelier, 6645

MAISON COLLIN

98 AVE. PROVENCHER
(En face de l'Hôtel-de-Ville)

Toujours en mains un assortiment complet de

EPICERIES,
PROVISIONS,
FARINE, SON,
GRU, ETC., ETC.

Tabac canadien à des prix défiant toute compétition.

Ecrivez-nous et demandez nos prix; nous vous répondrons immédiatement. Satisfaction garantie. Livraison faite promptement.
Téléphone Main 6368.

L'HON. J. BERNIER — H.P. BLACKWOOD
NOEL BERNIER — ALEX. BERNIER

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER

Avocats et Notaires

Spécialités : droit criminel
Corporations, prêts

BUREAUX :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG

Telephones Main 3079 et 4767

A. J. H. DUBUC — W. B. TOWERS
Consul Belge — LOUIS P. ROY

Dubuc Towers & Roy

Avocats et Notaires

BUREAUX :
301 et 305 Edifice Somerset
Avenue du Portage
WINNIPEG

Téléphone Main 623
Casier Postal 443

J. A. BEAUPRÉ, B.A., E. L. BÉTOURNAY, B.A.

Beaupré & Bétournay

AVOCATS, NOTAIRES, ETC
312 Edifice McIntyre
Winnipeg, — Manitoba
Téléphone Main 1564

Dr. F. LACHANCE

Des Hôpitaux de Paris

Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE

Consultations : de 2 à 5 p.m.

Téléphones :
Bureau : Main 2604—Rés. Main 2613
Bureau : Bloc Somerset
Chambre 438
Avenue du Portage — WINNIPEG

Dr. M. F. BENNETT

DENTISTE

Annonce son changement d'adresse et l'ouverture de son office au numéro

8 Syndicate Building, 222 Avenue du Portage, En face de l'ancien Queen's Hotel.

WINNIPEG — Man.

Le docteur parle français

Shiloh's Cure
QUICKLY STOPS COUGHS, CURES COLDS, HEALS THE THROAT AND LUNGS. 25 CENTS

LE TEMPS ET L'ESSAIE PROUVENT

la valeur sans égale des Pilules Beecham comme le meilleur correctif des maux si communs des organes digestifs — et le meilleur préventif des maladies longues et sérieuses résultant si souvent de l'action défectueuse ou irrégulière de l'estomac, du foie ou des intestins, les

Beecham's Pills

ont un magnifique record. Pendant plus d'un demi-siècle elles ont été en usage dans des milliers de familles et ont donné entière satisfaction. Quelques doses vous prouveront que vous pouvez trouver un soulagement général des maux de tête, de la neurasthénie et de ce sentiment d'indolence causés par l'indigestion ou la billiosité. Essayez-les, et vous saurez ce que c'est d'avoir à votre portée

Un Aide Inestimable à la Santé

Préparées seulement par Thomas Beecham, St. Helens, Lancashire, Angleterre. Vendues partout au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25 cents

Canadian Northern Railway

EXCURSIONS

à Vancouver, Victoria et New Westminster, B.C.

De Winnipeg, Aller et retour $55.00

PRIX TRES REDUIT

Les passages d'excursion seront en vente le 2 au 8 décembre 1917, de janvier le 16 au 12, 1918 et fevrier le 3 au 9, 1918 tous les billets sont bons pour retourner le 30 avril New Westminster, Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, San Francisco, San Diego, Los Angelos, ou n'importe quel autre endroit.

HORAIRE POUR L'ETE

Le public se réjouit de la température aux côtés du Pacific, promenade en bateaux, la pêche et d'autres amusements. Tandis que le froid est sévère dans nos prairies.

Nous avons les plus beaux chars dortoir et le service des chars à diner est excellent.

Prenez un congé. Toutes informations requises en s'adressant aux agents locaux.

Bureaux à Winnipeg, coin des rues Main et Portage
Tél. Main 1061

64 ANS

64 ANS DE VIE. Une marchandise qui retient la popularité d'un pays pendant 64 ans doit avoir de la valeur.

LES ALLUMETTES EDDY

ont été de la bonne marchandise dès 1851. Comme les autres produits de la maison, sacs en papier et cuves, ces allumettes sont considérées comme de première qualité par tous les Canadiens loyaux.

FAITES AU CANADA

The E. B. EDDY CO., Limited

Hull, Canada.

La Cie Charette Kirk Ltee

SAINT-BONIFACE, MAN.

PLOMBERIE.—en conformité avec toutes les lois d'hygiène.
CHAUFFAGE.—à la vapeur, à l'air chaud, à l'eau chaude.
COUVERTURES.—Entière satisfaction promise.

Devis et prix fournis sur demande

J. A. CHARETTE, président-gérant

Téléphones—Bureau : Main 7318. Résidence : Main 4199



Automobiles !

RECHAPAGE D'ENVELOPPES

(Tires retreaded)

Faites-nous réparer ou rechaper entièrement vos pneumatiques, tant que l'entoilage (tires fabric) est assez résistant.

Nous nous sommes spécialisés dans ce travail et sommes à même de remettre à neuf vos vieilles enveloppes, en les garnissant, par la meilleure des vulcanisations, d'une nouvelle chape lisse complète, ou de la fameuse chape antidérapante "Goodyear", marque "Tous-les-temps"; et cela, approximativement, pour le tiers du prix d'un nouveau pneumatique.

Envoyez-nous aujourd'hui vos enveloppes. Nous vous dirons si l'entoilage peut supporter avantageusement une réparation ou un rechapage et vous en fixerons le prix.

Si elles sont hors d'usage, nous vous les achèterons comme vieux caoutchouc au cours le plus élevé.

GARAGE ST-BONIFACE
Angle des rues Dumoulin et St-Joseph
Téléphone M. 1177.

Lever Brothers, Toronto, [illegible]

Adelard Hebert

Annonce à ses amis et au public qu'il a toujours en main des ameublements de maison, machines aratoires, etc., etc., neufs et de seconde main.

Magasin, 169 rue Water, Winnipeg. Résidence, 168 rue Notre-Dame Est, en face de l'Hôtel Frontenac, Winnipeg.

Louis BOULANGER

ELECTRICIEN

désire annoncer qu'il a ouvert un bureau au

No. 18 rue Aulneau

Il continuera à faire des installations et réparations électriques en tout genre. Le travail qui lui sera accordé sera fait soigneusement, proprement et à des prix très moderés. Téléphone Main 961.

AVIS

Images pieuses pour Noël sur réception de $1.00 mandat de poste, nous enverrons n'importe au au Canada, poste payée, prêt à encadrer les quatre images suvantes: Sacré-Coeur de Jésus, Sacré-Coeur de Marie, la Sainte Famille, l'Ange Gardian.

Les images sont superbement finies en carbon brun; 16x20 pouces.

Pleine valeur pour l'argent. Vous ne serez pas désappointés. Envoyez votre ordre.

Adresse:

CATHOLIC SUPPLY CO.
Publishers of Catholic Pictures.
46, St-Alexandre, Montréal, Qué.

J. A. HEBERT

IMMEUBLES — LOYERS
ASSURANCES

273½ Avenue du Portage
Tél. Main 4576 — WINNIPEG

RESPECT DU AUX VIEILLARD

(L'Action Catholique)

Le respect est un sentiment très élevé, il est par définition un regard qui considère ce qui est de Dieu dans chacun de nous.

A vous chers vieillards, courbés sous le poids des années, à vous qui avez peiné et compris le grand sérieux de toute vie humaine, à vous qui pensez souvent que bientôt Dieu vous demandera un compte rigoureux des talents reçus, à vous dis-je, est dû un respect mêlé d'admiration.

Pourquoi de nos jours, le vieillard se sent-il délaissé et se croit-il souvent un embarras? C'est que dans certains milieux on le lui fait sentir assez vivement et que l'on manque gravement de respect, sentiment malheureusement méconnu dans la société actuelle.

Un vieillard dans une famille, c'est une bénédiction. Quelle délicatesse l'on devrait avoir pour ces chers vieux.

Que d'industries pieuses une bonne mère de famille sait trouver pour habituer les petits enfants au respect des vénérables aïeuls.

Oh! que c'est pénible quelquefois de voir ces chers vieillards ne plus trouver place au foyer familial. Ils sont pour la famille un encombrement, les jeunes surtout ne peuvent pas s'amuser, ou bien encore, on ne les trouve pas assez particuliers et pour des raisons de ce genre, on les relègue dans les hospices.

Quel manque d'esprit de foi!

Je m'empresse ici, d'offrir un témoignage de respectueuse reconnaissance aux hospices et hôpitaux, à ces âmes dévouées qui passent en faisant le bien. Mais j'ajoute que les hospices ne sont pas faits pour recueillir les vieillards qui ont une famille.

Gardons nos chers vieillards comme des dépôts sacrés que Dieu nous confie. Avons pour eux tout le respect et les délicatesse possibles.

Je termine ces quelques notes par un petit trait qui donnera peut-être à réfléchir. Je rencontre, un jour, un vieillard très sourd. Malgré ses quatre-vingt-quatre ans, il vient à la Messe tous les jours sur semaine et reçoit la sainte communion. Son infirmité l'empêche de comprendre le prône et les instructions donnés le dimanche par notre dévoué curé. Souvent, ce pauvre vieillard est obligé de demander à des personnes charitables l'heure des messes, et les changements qu'il peut y avoir pour services, etc.

Si dans la famille on avait la délicatesse de lui dire le prône et de lui donner des pensées du sermon combien cela lui rendrait service et l'encouragerait.

Soyons généreux ayons le courage de nous imposer les sacrifices que comporte cet important devoir.

Rappelons-nous que le bon Dieu nous demandera un compte sévère à ce sujet puisqu'il nous a fait un commandement d'aimer d'honorer de respecter nos parents surtout dans les besoins de leur vieillesse.

NOELLA.

AVIS

Mis à l'enclos de Saint-Boniface, 263, rue Dubuc, le 16 mars 1918.

Un pony "Buckskin", âgé de 9 ou 10 ans, pas de fers et aucune marques visibles. S'il n'est pas réclamé avant le 15 avril 1918, il sera vendu à l'enchère.

James THOMPSON,
Gardien d'Enclos de la Cité.

CANADA

L'Impôt sur le Revenu

Les Formulaires y relatifs

Sont maintenant disponibles

Les déclarations sont à déposer le 31 mars au plus tard

La loi fédérale d'impôt sur le Revenu vous requiert de remplir au plus tard le 31 Mars 1918, un ou plusieurs des cinq Formulaires réglementaires. Afin de bien faire comprendre au public ce qui lui est demandé, des explications concernant chacun des formulaires sont données ci-après. Lisez avec attention, procurez-vous ensuite, pour les remplir exactement, trois exemplaires du formulaire s'appliquant à votre cas. Répondez de manière complète et exacte à toutes les questions. Les déclarations fausses entranient **une amende de $10,000 ou un emprisonnement de dix mois, ou encore les deux peines réunies.**

Particuliers—Toute personne célibataire, et toutes veuves ou tous veufs sans enfant à leur charge, dont le revenu atteint $1,500 ou davantage, ont à remplir le formulaire T1. Toutes autres personnes dont le revenu atteint $3,000 ou davantage, emploient le même formulaire. Quand le revenu provient de dividendes, les titres canadiens et étrangers sont à énumérer séparément. Ne complétez que les pages 1, 2 et 3. N'inscrivez rien sur la page 4. Les associations, comme telles, n'ont point à faire de déclaration, mais chacun des particuliers qui en font partie ont cette obligation.

Les Corporations et Societés anonymes, quelles que soient leur origine et organisation, paieront la contribution normale sur le revenu en excès de $3,000. Usez du Formulaire T2—et indiquez en détail les sources de revenu. Fournissez aussi un état financier: Sous "Réductions," inscrivez le détail des sommes versées au Fonds Patriotique, à la Croix Rouge Canadienne et à d'autres Fonds de guerre sanctionnés.

Les Fondés de pouvoir, exécuteurs testamentaires, administrateurs et liquidateurs usent du Formulaire T3. Sont à fournir de pleins détails sur la répartition du revenu afférent à chaque propriétaire distinct, de même que le détail des sommes distribuées. Un formulaire séparé est à remplir pour chaque propriétaire.

Les Patrons ont à adopter le Formulaire T4 pour citer les noms de tous leurs employés et le montant des salaires, primes commissions et autre rémuneration qu'ils ont touchés en 1917, pourvu que l'ensemble des sommes ainsi reçues par chacun atteigne $1,000 ou davantage.

Liste des actionnaires de Sociétés anonymes—Sur le Formulaire T5, les Sociétés fourniront un état de toutes primes et de tous dividendes versés à ceux de leurs actionnaires demeurant au Canada en 1917, avec indication de la personne à qui le paiement a été fait et du montant qu'elle a touché.

Dans chaque cas, les chiffres doivent s'appliquer au revenu de 1917—Tous les Formulaires sont à déposer le 31 mars au plus tard, faute de quoi, **une amende de $100 par jour de retard peut être imposée.**

En ce qui concerne les Formulaires T1 et T2, gardez un exemplaire du Formulaire complété et deposez les deux autres chez l'Inspecteur des contributions de votre District. Pour ce qui est des Formulaires T3, T4 et T5, gardez un exemplaire et déposez les deux autres chez le commissaire des contributions, Département des Finances, Ottawa.

Les Formulaires sont à la disposition des intéressés chez les Inspecteurs des contributions de District et dans les Bureaux des postes des principaux centres.

Toutes les lettres et tous le documents adressés par la voie postale à l'inspecteur des contributions doivent être affranchis

5r

Département de Finances, Ottawa, Canada

De ce que le Canada ait été l'un des derniers pays à adopter l'impôt sur le revenu il ne faudrait pas croire que ce projet ait été impopulaire à Ottawa ou qu'il ait été introduit à regret. Jusqu'à présent notre pays avait pu tant bien que mal—selon l'Acte Spécial du Revenu pour la Guerre, 1915—subvenir à ses énormes dépenses militaires au moyen d'emprunts domestiques, de taxes diverses d'un surcroît des douanes et des droits de régie. Mais devant l'augmentation exorbitante et constante des besoins militaires, il est de nouveau forcé d'ouvrir de nouvelles sources de revenus.

Toute personne non mariée, toute veuve ou veuf sans enfant, jouissant d'une revenu de $1,500 et plus, et toute autre personne jouissant d'un revenu de $3,000 et plus, tombent sous le coup de ce nouvel impôt. Reste à chacun d'examiner ses conditions particulières et d'en remplir les obligation avant le 31 de mars. Autrement il devient passible d'amende. D'ailleurs n'insistons pas, tout vrai patriote saura remplir son devoir comme il convient.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute pesonne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Aberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Les Forestiers Catholiques, toujours animés de sentiments véritablement catholiques et charitables, organisent pour le jeudi 11 avril, une grande soirée de cartes et tombola.

Cette soirée qui est sous le patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, est organisée au profit des Révérendes Soeurs Carmelites.

Cette oeuvre des Carmelites fait peu de bruit mais beaucoup de bien, malgré que ce bien soit généralement ignoré de la foule.

Ce sont les ferventes prières de ces humbles religieuses qui dans une grande mesure compensent la tiedeur de certains et l'indifférence de beaucoup d'autres.

La population catholique de Saint-Boniface, de Winnipeg et des environs aura a coeur de contribuer à cette bonne oeuvre.

Les Soeurs Carmelites n'ont aucune source de revenus et doivent compter pour vivre sur la charité publique.

Aidons généreusement à celles que nous aident continuellement de leurs prières.

Plus de 20 prix seront offerts pour la Tombola parmi lesquels. Un coq et trois poules de pure race, valeur $25.00; plusieurs tonnes de charbons et cordes de bois; $5.00 en or, 10 lbs. beurre, un crucifix, etc., et beaucoup d'autre trop nombreux pour être numérés.

Six magnifiques prix seront églament offerts aux gagnants de la soirée de cartes.

Prix du billet de tombola, 25c.

Prix de billet pour la soirée de cartes, 25c.

Procurez vous des billets d'avance car le nombre en est limité et venez tous nombreux vous divertir et contribuer à une bonne oeuvre, jeudi 11 avril, à 8 heures, grande salle du Collège, Saint-Boniface.

C. O. F.

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée :

"Proposé par le Frère J. A. Marion, Chef-Ranger Provincial, secondé par le Frère Louis Langlamet, trésorier, que la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, ayant appris avec regret la mort de Mme Commune, belle-mère du Frère J. N. Jutras, offre au Frère Jutras ses plus sincères condoléances dans le grand deuil qui l'afflige; que copie de cette résolution soit transmise au Frère J. N. Jutras, et à la presse pour publication.—Adopté à l'unanimité."

George L'EVEQUE,
Sec.-Archiviste.

La famille Jutras-Commune—Remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui apporter leurs sympathies e nla cruelle perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de Mme Commune. Elle exprime sa gratitude profonde à tous ceux et celles qui l'ont accompagnée en ses funérailles tant à Saint-Boniface qu'à Letellier où une très nombreuse assistance lui a fait un si pieux et si sympathique accueil. Le service funèbre n'ayant pu avoir lieu en la semaine de Pâques, il sera célébré mardi 9 avril prochain.

CLAIRE FERCHAUD

Au Général des armées de France
Mon Général,

C'est pour obéir à Dieu que j'ai l'honneur de faire connaître sa volonté à tous les généraux de France. Notre-Seigneur qui aime tant les Francs leur demande d'accomplir un acte de foi vis-à-vis de sa royauté divine et de réclamer près du chef de l'Etat que l'image du Sacré-Coeur signe d'espérance et de salut brille officiellement sur les couleurs nationales.

En récompense de cet hommage rendu à Dieu par nos vaillants soldats le Sacré-Coeur leur promet le salut et la victoire sur tous ses ennemis. C'est aussi pour éviter une catastrophe que Dieu fait avertir nos généraux de la perte que risque notre pays de France qui est conduit par un gouvernement impie et dont la Franc-Maçonnerie dirige la France à sa perte par d'affreuses trahisons.

Qu'on me permette d'exposer l'avertissement que N.-S. dans sa bonté fait connaître à tous les bons Français.

Le Sacré-Coeur m'apparut brisé par les coups que la France infidèle donne à son coeur. Un jour il se plaignait vivement disant : La France me tue... Malheur! Malheur! à ceux qui ne se convertiront pas. Plus tard je revis Notre-Seigneur pleurant sur la France, sa voix devint grave : Il parlait fort et il dit : Le peuple de France est à deux doigts de sa perte. Le traitre vit au coeur de la France. C'est la Franc-Maçonnerie qui, avec l'Allemagne, a déchainé la guerre. Les trahisons se poursuivent et si quelqu'un pouvait pénétrer dans l'intérieur de plusieurs cabines, il en découvrirait les pièges. Sans Moi la France serait perdue mais son amour qui veut la vie de cette France, arrête le fil électrique qui communique les secrets de la France à l'ennemi.

La Franc-Maçonnerie sera vaincue. De terribles châtiments fondront sur elle. Mais je demande aux braves petits soldats de France jusqu'à ceux qui sont aux armées de déployer le drapeau du Sacré-Coeur malgré les défenses formelles qu'on fera autour d'eux et que tous, généraux, officiers et simples soldats, marchent de l'avant. Je leur promets la victoire. La secte Franc-Maçonnique et le gouvernement actuel seront châtiés en découvrant leurs engins.

Après cette déclaration N.-S. rayonna d'un vif éclat de joie et il dit : Oh! la belle France comme elle sera belle un jour. Non, Satan aura beau faire jamais la France ne lui appartiendra.

Que la France se réveille dans la Foi de nos pères et nous serons sauvés.

Une humble fille toute dévouée à son Dieu et à sa patrie.

CLAIRE de Jésus Crucifié.

UN BEL ELOGE DE SIR MACKENZIE BOWELL

L'hon. sénateur Landry a fait, au Sénat, un magnifique éloge de feu l'honorable sir Mackenzie Bowell, ancien premier-ministre du Canada, qui s'était fait le défenseur de la minorité catholique.

LES EVENEMENTS DE 1896

Ottawa,—L'hon, sénateur Philippe Landry a fait, la semaine dernière, au Sénat, un magnifique éloge de feu Sir Mackenize Bowell, ancien premier-ministre du Canada.

Les vétérans de notre monde politique s'en vont, a dit le sénateur Landry. En pensant aux sénateurs que la mort a frappés, depuis la dernière session, et qui, pour toujours ,ont disparu de cette enceinte, nous, les vivants d'aujourd'hui, ceux du moins dont l'âge ou les longs états de service permettent d'approcher de plus près des tombes qui viennent de se fermer, nous avons le devoir, debout près de la fosse commune, de jeter avec la dernière poignée de terre, notre suprême adieu à nos devanciers et de transmettre à ceux qui nous suivent le souvenir ému des vertus que nous admirons chez ceux dont nous pleurons la perte.

Il y a dans la vie publique des hommes dont nous venons d'entendre l'éloge, des incidents sur lesquels l'oubli ne peut avoir aucune prise : il y a dans nos coeurs des sentiments de reconnaissance qui ne demandent qu'à jaillir et qu'il nous faut porter à la connaissance de la génération qui remplace petit à petit celle à laquelle j'appartiens.

Ce serait singulièrement méconnaître les devoirs que m'impose la position que j'occupe dans cette Chambre, si, au nom de la province dont je suis l'un des représentants, je n'offrais à la mémoire de sir Mackenzie Bowell le tribut de la reconnaissance de mes coreligionnaires pour la ferme attitude montrée par le premier ministre canadien dans la crise mémorable qui faillit engloutir son gouvernement aux jours sombres de janvier 1896.

J'ai vécu ces jours agités. J'ai été témoin en juillet 1895 de la démission retentissante de MM. Angers, Caron et Ouimet, du retour des deux derniers au ministère et du superbe isolement de M. Angers, persistant dans sa détermination de rester en dehors d'un ministère qui piétinait sur place au lieu d'adopter pour nos frères du Manitoba les mesures de justice que nous indiquait la Constitution, légalement interprétée par un jugement du Conseil Privé. L'attitude prise par la province de Québec et par les hommes qui la représentaient empêcha pendant 6 mois le remplacement de M. Angers dans le ministère fédéral. Le parlement se réunit en janvier 1896, avec un ministère conséquemment incomplet. Le discours du Trône, oeuvre du cabinet, promettait une législation remédiatrice, mais avant que ce discours fut adopté par la Chambre des Communes, une crise violente éclatait au sein du cabinet et MM. Foster, Haggart, Ives Montaigue, Woods, Tupper (le jeune) et Dickey en sortaient avec éclat, prenant pour prétexte l'apparente faiblesse du gouvernmnet Bowell, qui ne pouvait, grâce à la Province de Québec, remplacer M. Angers dans son cabinet.

Ceci se passait vers le 4 ou 5 janvier 1896.

A la suite de la désertion de sept membres de son administration, sir Mackenzie Bowell alla porter sa démission chez le gouverneur général du temps, lord Aberdeen.

Le 9 janvier, le premier ministre annonçait aux chambres que le gouverneur général refusait d'accepter sa démission.

Que s'était-il donc passé entre le 5 et le 9 janvier! Le 8 vers midi, à l'ancienne chambre numéro 26 du Sénat, M. Angers était en conversation avec les sénateurs Bolduc et Landry et les députés Dupont, Joncas et Arthur Turcotte, lorsque un aide-de-camp de Lord Aberdeen frappa à la porte de la chambre numéro 25 et demanda à s'entretenir avec M. Angers. Il venait de la part de Son Excellence demander à un membre du Conseil privé son avis sur la conduite à tenir en face de la démission de son premier ministre. Cet avis fut donné séance tenante et le Gouverneur refusa d'accepter la démission de sir Mackenzie Bowell, tant que la Chambre des Communes n'aurait pas voté sa réponse à l'adresse du Trône. La Chambre s'ajourna au 14. Sir Mackenzie eut le temps de reconstituer son cabinet et fit voter par la chambre la réponse à l'adresse. La crise était finie et la législation remédiatrice fut soumise aux délibérations de la chambre populaire.

Sir Mackenzie Bowell était alors le "leader" du Sénat; il se fit le défenseur enthousiaste de la minorité catholique, lui, le chef des orangistes, et avec une fidélité à toute épreuve et une loyauté qui lui avait gagné les sympathies de la minorité persécutée, il combattit jusqu'à la fin pour le triomphe de la cause qu'il avait épousée.

Au nom de la povince de Québec, au nom de la minorité manitobaine je lui dois et je lui rends le témoignage et l'expression de notre profonde reconnaissance. Il n'est plus, mais le souvenir de sa noble conduite demeure incrusté dans la mémoire de tout un peuple. D'autres ont loué l'homme d'Etat, ses connaissances étendues, fruits d'une longue expérience. Moi, je pleure la perte d'un ami sincère, d'un caractère droit d'une âme fière et ma faible voix peut sans crainte se joindre à l'unanime concert de louanges qui s'élève de cette chambre pour glorifier la mémoire d'un homme de bien.

LES DELEGUES FRANCAIS

(La Patrie)

Les membres de la mission française en Amérique, le capt. Duthoit, le lieutenant Flory et le sergent Dobelle, parcourent en ce moment les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Hier, ils étaient à Manchester, N.H., où nos compatriotes leurs ont fait une chaleureuse réception.

L'"Avenir National" de Manchester, dit que les délégués de la France ont dû constater combien différente est la situation des Canadiens-français des provinces anglaises du Canada et celle des franco-américains. Aux Etats-Unis pas d'étroitesse d'esprit, pas de persécution; le français considéré et respecté partout. Au Canada, dans Ontario, au Manitoba, dans les provinces de l'Ouest, la langue française est proscrite et les habitants de race française sont mal vus et persécutés. Le confrère continue ainsi :

"Le passage des délégués français au Canada a dû être pour eux une révélation. Ils ont dû avoir l'occasion de connaître la situation telle qu'elle existe en réalité. Ils ont dû voir où étaient la loyauté raisonnée et agissante et le loyalisme inconsidéré, fanatique, violent et tapageur. Ils ont dû voir de quel côté étaient la justice, le respect des droits et le "fair play" britannique tant vanté et tant abusé. Au cours de leur visite dans l'Ouest ils ont dû avoir une clair vision des injustices dont les Canadiens-français, les descendants des fondateurs et premiers occupants du pays, sont victimes de la part d'une majorité intolérante, haineuse et déloyale. Déloyale, parce qu'elle entretient un ferment de division à l'heure même où l'union fraternelle est si nécessaire pour repousser l'ennemi connu.

"La guerre faite à la langue française, les lois de proscription qui ont été édictées contre elle dans le dessein d'arriver graduellement à son extinction complète, en violation du pacte fédéral et en vertu de la maxime boche que la force prime le droit, sont un crime que vous-même, capitaine Duthoit, avez dénoncé virtuellement dans une conférence faite à québec sur le droit international. Comme vous le disait Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface dans son discours de remerciements, "dans l'idée de certaines gens,, qui habitent ailleurs qu'en Allemagne, la force brutale est tout et le Droit n'est rien."

"A son retour en France la délégation militaire fera sans doute un rapport circonstancié de sa mission. Elle exposera loyalement, nous en avons l'assurance, la situation des Canadiens-français et elle dissipera les préjugés qu'on aura pu concevoir en raison des calomnies et des mensonges colportés par une presse haineuse et fanatique.

"Si, comme résultat de la visite de la délégation française au Canada, le gouvernement de Londres décidait de faire cesser au Canada les persécutions à l'allemande des minorités françaises, au nom des principes sacrés de liberté et de respect des droits pour lesquels nous combattons en cette guerre, sa mission n'aura pas été sans rapporter des fruits précieux."

LA CHARITE INTELLECTUELLE

Vous avez entrepris, il y a cinquante ans, de combattre l'ignorance religieuse chez ceux qui savent beaucoup de choses quelquefois, excepté les essentielles, tantôt par la faute et comme conséquence d'une éducation mal conduite, plus souvent par orgueil, ou à cause de la multitude des affaires, des distractions, du bruit et des images qui occupent les jours depuis le réveil jusqu'au sommeil; vous avez tenté de répandre aussi la vérité parmi ceux qui n'ont point de temps pour étudier et auxquels, dans la première jeunesse, il a manqué un maître qui leur appris la science plus nécessaire que la lecture, l'écriture et le calcul: celle; celle de l'origine et de la destinée. Pour les premiers vous avez édité des collections importantes, des revues, et vous avez fait la critique des livres; pour les seconds, vous avez créé vos bibliothèques circulantes et publié vos tracts et vos brochures de propagande.

L'oeuvre, dans la multitude des oeuvres françaises, doit être inscrite sous le vocable de la charité intellectuelle.

Plus spécialement, M. de Beaucourt ayant été un historien de la stricte observance et du document inédit, la Société s'est efforcé de réfuter quelques-unes des erreurs historiques et de répandre des notions d'histoire vraie. Il lui reste beaucoup à faire, dans ce domaine de ses préférences, non seulement parce qu'il est fort vaste, mais parce que l'une des entreprises les plus habituelles de l'esprit de parti est de falsifier l'histoire et qu'il s'y emploie sous nos yeux. Nous sommes en guerre; on se bat chaque jour, de la mer du Nord à l'Adriatique; on se bat en Asie; la capitale de la France est bombardé; et bien! a cette heure même, n'en doutez pas quelques-uns de ceux qui ne se battent point travaillent à fausser l'histoire d'hier. C'est pour voler la gloire d'une bataille, ou d'un mouvement, ou d'une négociation, pour diminuer tel chef ou grandir tel autre, pour voiler les fautes commises, les faiblesses qui pourraient être révélées, pour que les leçons capitales de la guerre ne soient pas aperçues de la foule, que les paroles du Pape soient mal interprétées, ses intentions méconnues, surtout pour qu'il n'ait point de part dans la paix; c'est encore pour corrompre dans les esprits les notions de guerre ou de paix, de conquête légitime, d'autorité, et d'autres vérités d'un grand prix. Ce moment est un des plus graves de l'histoire et, au moment où nous sommes, cette entreprise nous paraît plus coupable encore. Mais nous la connaissons, nous en souffrions déjà au temps de paix. Quiconque a un peu vécu n'ignore point ce que peut désigner d'incomplet et de troublé ce mot magnifique, et nous avons traversé depériodes d'apparente tranquillité, où la guerre contre les âmes n'a pas cessé un jour. Que la paix future ne ressemble point à celle-là!

Votre oeuvre a cinquante ans de date; elle a déjà traversé deux guerres entre l'Allemagne et la France. Vous avez, depuis 1914, agrandi singulièrement votre action populaire. Vous étiez d'utiles prêteurs de bons livrés dans nos paroisses, et vous êtes devenus des donneurs de livres aux armées. Vous avez expédié aux tranchées des dizaines de milliers de volumes. On vous en demande d'autres tous les jours. Moi-même, je vous ai signalés, comme des bienfaiteurs dévoués et généreux, à ces soldats qui réclament "de la lecture pour chasser le cafard", et qui se plaignent—j'ai des lettres nombreuses en ce sens,—que la nourriture intellectuelle qu'on leur envoie, de plusieurs côtés, soit pitoyable. Les quêteurs de lecture ont afflué, plus peut-être que les donateurs que j'espérais intéresser aussi à votre oeuvre. Vous ne m'en voulez pas, je le sais, mais soyez bien assurés que votre clientèle, après la guerre, ne diminuera point. Elle demeurera très étendue. Vos bibliothèques circulantes devront être triplées, quintuplées, et vous vous réjouirez tout bas, dans le fond de vos coeurs chrétiens.

Vous avez besoin d'être aidés, c'est-à-dire simplement d'être connus et compris, car ce pays ne laisse point dans la peine ceux qui servent la cause des âmes. Je suis sûr que vous aurez les donateurs nécessaires. Je voudrais que vous eussiez surtout, au retour des tranchées, quelques nouveaux collaborateurs qui se dévouassent d'abord à la Société bibliographique, et s'il se peut, uniquement. Il me semble que ceux qui ont mission de guider les jeunes gens pourraient désormais leur donner cette règle de conduite : "N'avez qu'ne oeuvre, et faites-la bien."

Vous continuerez à répandre la vérité, parmi les hommes de science, qui ne sont pas nécessairement des hommes de toute science, et parmi les travailleurs manuels, en tout pays plus exposés qu'autrefois, plus traqués, plus menacés dans leur foi et dans leur sens commun, depuis qu'ils sont devenus électeurs. C'est là un cadeau qui leur a fait de bien redoutables amis.

Et vous vivrez, oeuvre de l'esprit, parmi tant d'autres oeuvres semblables, et parmi celles de la charité envers les pauvres, les malades, les blessés, les infirmes, les ruinés, et toutes celles qui portent le nom d'une de nos misères. Je pense souvent à cette multitude d'oeuvres chrétiennes faites par des Association, des Comités, ou des personnes isolées, qui réconfortent, soutiennent la pauvre humanité, et lui donnent un espoir, depuis celui d'un jour jusqu'à celui de l'Eternité. Elles sont innombrables et elles sont une. Elles ont été fondées en des temps différents et par des hommes et des femmes que l'on connaît, mais au fond par une seule attention et par un seul coeur.

Une des originalités de la vôtre, c'est donc que vous vous préoccupez, comme je l'ai marqué déjà, non seulement des besoins intellectuels des pauvres gens, mais de ceux des riches, qui sont bien considérables quoique différents. La misère des riches n'est pas petite, elle est seulement d'une autre espèce que celle des pauvres. Vous l'avez compris. Penser que la société humaine est composée, nécessairement, d'éléments fort divers, utiles les uns aux autres, et s'efforcer de les servir ainsi, chacun selon son état et pour la paix commune, voilà une vue qui est fort juste. Et cela me fait songer à une jolie anecdote que me racontait, ces jours derniers, mon confrère M. Denys Cochin. Henri IV ayant remarqué que deux vieilles masures, accolées au Louvre de son temps, rompaient l'alignement, et faisaient tache sur les murs du palais, s'en plaignit à François Miron, et lui demanda de les faire battre. "Je ne le ferai point, écrivit François Miron, car il est bon, Sire, que les pauvres habitent tout près des riches." Et aussitôt le roi de répondre : "Mon compère, vous êtes vif comme un merle, mais vous avez raison. Venez dîner avec moi."

Continuez donc de servir la multitude, Messieurs, mais ne cessez point de faire des livres de science religieuse pour les savants laïques. Ne séparez point les divers états. Le roi Henri et François Miron, il y a déjà longtemps, vous ont donné raison.

René BAZIN,
de l'Académie française.
—*La Croix*.

PRIONS-NOUS?

(L'Action Catholique)

La grande offensive dont on parlait depuis si longtemps est commencée.

Avec les premières heures du printemps, le tonnerre des canons a tout-à-coup subi un crescendo formidable sur tout le front de l'ouest. Le vieil Hindenbourg, confiant dans les forces à sa disposition est même sorti de son mutisme ordinaire pour peser sur l'opinion par une fanfaronnade de publicité.

La grande offensive dont on parlait depuis si longtemps est commencée.

Se poursuivra-t-elle sur les points précis qui sont, à l'heure actuelle, le théâtre des luttes les plus vives? Ou se portera-t-elle soudain à un autre point où personne, de ceux du moins qui ne sont pas bien au courant, ne l'attendait? Peu importe. Ce que nous pouvons dire, c'est que, même si elle ménage des surprises, elle sera la plus meurtrière d'une guerre qui dépasse déjà en horreur tout ce que nous avait appris jusqu'ici l'histoire. Ce que nous pouvons dire c'est que, comme dans toutes les entreprises humaines, elle se développera pour une partie suivant les calculs de ceux qui l'ont préparée et la conduisent, mais pour une autre partie, et la plus importante et la plus considérable, elle sera une suite de surprises, de changements de front imprévus, d'échecs là où on s'attendait à des succès, et de victoires inespérées là où on croyait tout perdu. Ce que nous pouvons dire enfin, c'est qu'elle paraît bien devoir être l'étreinte suprême entre des adversaires qui se recherchent, s'évitent, se tâtent et tentent de s'épuiser depuis bientôt quatre ans. Ce que nous pouvons dire enfin, c'est que Dieu seul en connaît le résultat, que lui seul peut, au moment qu'il faudra, donner à un chef l'éclair de génie qui lui fera accomplir soudain un de ces actes décisifs qui changent la face d'une bataille, ou fournir à une troupe rendue aux limites de l'effort humain, le sursaut d'énergie suffisant pour la faire tenir la minute nécessaire à la victoire finale.

Il ne s'agit plus d'opinions au sujet de la guerre elle-même, ni de la façon dont elle a été engagée, ni de la manière dont elle a été conduite. Tous, nous désirons la victoire des nôtres; tous, nous désirons que cesse cette lutte gigantesque qui a déjà coûté tant de sang, et dont les résultats, si elle se prolonge, seront la ruine de la société chrétienne, et le reflux du monde vers la barbarie.

Prions donc; prions beaucoup plus, beaucoup mieux que nous n'avons fait jusqu'ici.

Trop de gens se conduisent comme s'ils ne voyaient pas la leçon terrible que Dieu est à donner au monde. Trop de chrétiens continuent de vivre comme si leur premier souci devait être de se bien nourrir, de se bien vêtir et de se bien amuser. A trop d'hommes et de femmes le jeûne forcé, imposé par les événements à ceux qui jadis ne se souciaient même pas du vendredi; la stricte économie rendue nécessaire même pour ceux qui s'étaient habitués à ne se rien refuser; les entraves de toutes sortes apportés à l'exercice d'une volonté qui ne asvait pas se contraindre, n'ont encore rien dit.

Dieu ne parle pas pour n'être pas entendu. Il ne pose pas des actes pour qu'ils restent invisibles. Malheur à nous si son passage actuel à travers l'Europe ne nous dit rien. Nous faisons partie de la société chrétienne, et la société chrétienne souffre. Nous ne pouvons nous renfermer dans les devoirs négatifs de l'égoïsme. Faisons des actes de vertu, prions et prions encore pour apaiser la colère de Dieu et hâter le moment où sa justice sera satisfaite. Prions surtout durant tout le cours de cette grande offensive qui vient de commencer. Personne ne serait justifiable de s'abstenir; tous doivent y aller de quelques sacrifices.

DUMAS, Sask.

Le Jour de Pâques, nous avons eu une messe chantée par M. l'abbé Bellemare. Le chant et la musique furent magnifiques. Mentionnons particulièrement le "Resurexit" et le "Rgeina coeli" chantés avec âme par M. J. A. Boily.

Un diner copieux fut donné par M. Felix Tanguay, l'un de nos bons fermiers Canadiens.

Un Convive du Bon Gouté.

Croix Rouge Canadienne

Le comité local de la Croix Rouge Canadienne à Saint-Boniface s'est assuré du concours de l'Union Canadienne pour faire la perception dans le vieux Saint-Boniface mardi, mercredi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine.

Nous espérons que les citoyers feront bon accueil aux jeunes qui veulent bien se dévouer pour cette oeuvre qui mérite tout l'encouragement possible.

Saint-Boniface se montre toujours généreux et nous n'avons aucun doute que cette occasion le prouvera de nouveau.

PETITES ANNONCES

M. Jos. Géard prendra possession de l'Htel C.N.R., à Ste-Anne-des-Chênes, le 1er avril prochain. Bonne pension et bonnes chambres toujours à la disposition du public voyageur. 19—20

A LOUE—Deux maisons une sur la rue Thibault et l'autre sur la rue Dumoulin. S'adresser à l'Imprimerie du Manitoba, 42, avenue Provencher, St-Boniface.

ON DEMANDE—Une sténographe capable d'écrire le français et l'anglais correctement. S'adresser à 312 édifice McIntyre, Winnipeg. 18—20

Achetez un incubateur "Buckeye", de 60 à 600 oeufs. Vendus par Sévère Beaulieu, 504, rue Desmeurons, Saint-Boniface, Man. 12-16

AVIS

Les fermiers désirant des travaillants sont obligés d'envoyer leurs applications de suite à M. J. A. Bowman, Surintendant du Travail à Winnipeg, désignant quel sorte d'ouvrage et quand ils seront requis.

BUREAU CANADIEN DE VIVRES
par J. D. McGregor.

THEATRES

Walker—Mr. Donald St. Clair, jouera le rôle de "Barrie" mardi prochain au Walker, dans "A Country Girl". Jouer et centre de premier ordre. Miss Fannie Clifford jouera le rôle de "Nan". Miss Jean Kerr est aussi une actrice de grands talents. Tout le monde devant voir cette scène qui est jolie, et remplie de finesse.

Dans la semaine du 8 avril on jouera de nouveau "Seven Days' Leave".

Orpheum—The Naughty Princess, comédie musicale. Tina Terner, piano. Louis Stone, danse. Hudler, Stein and Phillips, chants favoris du vaudeville. "The Soda Fountain", chant, dans et scène magnifique. "Watch Your Step". Harry V. Fossen, comédien noir. Gymnastique par "The Aerial Mitchells". Vues animées.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.